

<p align="center">REUNION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME DU PAYS VOIRONNAIS LUNDI 23 MAI 2011 20h Gite LA FERME DU PAYSAN à La MURETTE.</p>
--

PRESENTS

AGREIL David – RABATEL Bertrand - Natura Vélo - Charavines
ALLEGRET Pascal - Gîte « Le Moulin Rose » - Chirens
BAUDELIN Jean – Paul - Chambres d'hôtes « Chez Macq'Delin » - Saint- Etienne de Crossey
BELLINTANI Blandine - Chambres d'hôtes et Gîte « Au Pré Chardon » - Saint-Aupre
BLANCHET Thierry - Gîte de groupe et Camping à la ferme - La Murette
BOURDARIAT Alexandre - Yacht-Club - Charavines
BRET Elisabeth - Chambre d'hôte « La Figualière » - La Murette
COQUELET Xavier - Capucine et Sac à Dos - Bilieu
FONTAINE Evelyne - FONTAINE Hubert - Restaurant « Le Philadelphia » - Le Pin
GUILLARD Alain - Gîte « La Source » - Saint-Jean de Moirans
HAHN Denise - Chambres d'hôtes « Les Coquelicots » - Chirens
MACQUART Brigitte - Chambres d'hôtes « Chez Macq'Delin » - Saint- Etienne de Crossey
MICOUD-TERREAUD Béatrice - Chambres d'hôtes « La Maison de Joanny » - Chirens
MOREAU Capucine - Camping « le Calatrin » - Paladru
PERRIN André - Ballalama - Réaumont
RABATEL Elisabeth - Centre Bellevue - Paladru
ROOSE Marie-Odile – HUC Emmanuel - Chambres d'hôtes « Le Ri d'Olon » - Vourey
SECONDINO Catherine - Atelier de grès - Massieu
TARDY Patrice - Chambre d'hôte « La ferme du Marais » - Valencogne
VITTOZ Kristel - Service Tourisme - Pays Voironnais

Mr Blanchet accueille les participants en rappelant l'objectif de cette réunion.

Lors de la réunion d'information organisée par le Pays Voironnais en février 2011, l'idée d'un rassemblement des professionnels locaux avait été évoquée. Il donne l'exemple de la profession agricole qui s'est organisée et qui dispose d'un comité territorial agricole dont les membres peuvent assister à la commission agricole.

Mr Blanchet rappelle que certains acteurs avaient également interpellé le Président du Pays Voironnais sur l'absence de la Vice Présidente au tourisme Mme Guttin. Il constate qu'un article récent dans le journal du pays Voironnais évoquait la fin du tourisme dans le Pays Voironnais.

Mme Bellintani relève la réelle écoute du président mais depuis, la situation n'a pas changé; elle confirme qu'une mobilisation est indispensable pour se faire entendre et travailler avec le service tourisme pour ne pas être mis devant le fait accompli des décisions prises. L'exemple de l'élaboration des brochures est donné.

Mr Baudelin s'étonne de la configuration de la réunion qui est organisée par des professionnels alors que le courrier est envoyé par le service tourisme.

Mr Blanchet répond qu'il est souhaitable de travailler ensemble et non CONTRE.

Il est nécessaire par conséquent que les acteurs se prennent en main et soient force de proposition car la réunion habituelle d'information de début d'année ne suffit pas.

Mr Coquelet rappelle que la compétence tourisme avait été remise en cause il y a plus d'un an et qu'il est donc nécessaire d'être regroupé.

Mr Guillard attend que le Pays Voironnais permette une notoriété nationale.

Mr Levra souhaite connaître le budget du pays Voironnais affecté à la promotion.

Mme Vittoz répond que le budget promotion tout confondu (pubs, brochures, site web, salons.. etc) atteint près de 110 000^e.

Mr Blanchet rappelle qu'il serait aussi pertinent pour la dynamique du territoire que le Pays Voironnais soutienne des manifestations locales sur les 34 communes. Manifestations, qui pour certaines disparaissent faute de bénévolat. Il regrette que le journal du Pays Voironnais ne relate pas suffisamment le tourisme.

Mr Levra exprime, pour être concret, deux propositions :

- Augmenter le budget promotion.
- ET si le budget reste constant, optimiser les actions.

Mr Rabatel B confirme le besoin de mobilisation et souligne le fait que pour certains professionnels l'activité touristique est secondaire, annexe alors que pour d'autres, l'activité économique représente une véritable activité avec des investissements et un risque économique.

Mr Perrin considère que le nombre d'acteurs présents à la réunion prouve qu'il y a une réelle volonté d'avancer ensemble.

Mr Bourdariat exprime le besoin de définir des thématiques, des priorités. Il ne s'agit pas de se réunir en collectif pour des questions du quotidien qui peuvent être traitées directement avec le service. Les priorités restent la mise en réseau des acteurs et la centralisation des demandes clientèles.

Mr Rabatel et Mme Bellintani proposent de repartir du schéma touristique existant pour analyser l'état d'avancement afin de soumettre aux élus des actions en 2012.

La séance se termine par la programmation d'une nouvelle réunion

Le LUNDI 20 JUIN à 20h

Lieu : Ferme du Paysan, chez Mr Blanchet à La Murette (lieu pouvant être modifié).

Ordre du Jour :

- Analyse du schéma touristique.
- Définition d'un objectif commun.
- Choix de la forme juridique du regroupement des acteurs.